

## Le programme Villages d'avenir est lancé

Yves Attou, maire de Saint-Christophe sur Roc et président de l'Association des maires ruraux des Deux-Sèvres, a accueilli la Préfète des Deux-Sèvres, Emmanuelle Dubée, mardi 23 janvier à la mairie de Saint-Christophe sur Roc pour le lancement du programme « villages d'avenir » en présence des vingt communes labellisées, des services de l'État et des partenaires comme la Région Nouvelle Aquitaine.

Le Plan France Ruralités, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) vise à accompagner les territoires ruraux dans leur diversité, au service de leurs habitants, notamment les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

### Vingt communes retenues

La Préfète explique : « *Le Plan France ruralités s'articule autour de quatre axes : - soutenir les villages dans la conception de leurs projets avec un nouveau programme d'ingénierie, Villages d'avenir, - rémunérer et reconnaître la contribution des territoires ruraux à la transition écologique à travers une dotation budgétaire repensée et renforcée, - pérenniser et transformer les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), - apporter des solutions simples et concrètes aux besoins du quotidien.* »

Avant de citer plusieurs exemples : « *La commune de Pamproux pour la réhabilitation des locaux de l'ancien collège, la commune d'Ardin pour le devenir de l'ancienne boucherie véri-*



Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, entourée d'Yves Attou, président de l'association des Maires Ruraux, d'Eric Batailler, directeur de la DDT, et de Lucas Turgis, sous préfet de Parthenay chargé de la ruralité, a lancé le programme « villages d'avenir » dans les Deux-Sèvres. PHOTO: CO

*table verrue dans le centre bourg... »*  
Le programme Villages d'avenir apporte un soutien en ingénierie sur des projets concernant diverses thématiques : logement, mobilité santé, patrimoine, développement économique... s'inscrivant toutes dans les objectifs de cohésion des territoires et de transition écologique poursuivis par l'État.

Dans les Deux-Sèvres, 20 communes ont été retenues dans le programme Villages d'avenir ainsi que l'a annoncé la ministre Dominique Faure. Ces collectivités vont bénéficier à partir de 2024 d'un accompagnement via un chef de projet État mis à leur disposition pour les aider dans la conception et la réalisation des projets identifiés.

### 243 communes rurales

Prévu sur un ou deux ans, ce disposi-

tif qui verra la nomination d'un (e) chef de projet « village d'avenir » pourra être complété par une deuxième vague d'ici 12 à 18 mois.

Pour Yves Attou dans le programme Villages d'avenir, « *il y a le mot villages dont la grande partie de la ruralité est désertifiée, discernée et donc fragilisée. En requalifiant les communes rurales par rapport à leur densité, l'Insee a redonné une visibilité à la ruralité que représentent les 243 communes sur les 256 en Deux-Sèvres.* »

« *D'autre part, nous entendons régulièrement une petite musique selon laquelle il y aurait trop de petites communes... Puis il y a le mot Avenir : parce qu'avec le programme Villages d'avenir la ruralité est de retour. C'est un complément aux dispositifs « action cœur de ville » et « Petites villes de demain ».*

J79D03